SAVS OXYGENE

Résultat de l'évaluation

à la date du 17/01/2025

Évaluation réalisée par SOCRATES

Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

Bientraitance et éthique	2.79/4
Droits de la personne accompagnée	3.62/4
Expression et participation de la personne accompagnée	3.74/4
Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.33/4
Accompagnement à l'autonomie	3.71/4
Accompagnement à la santé	3.39/4
Continuité et fluidité des parcours	3.69/4
Politique ressources humaines	2.81/4
Démarche qualité et gestion des risques	3.29/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite.
Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.
Contacter la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.
Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.

Retrouvez tous les résultats sur www.has-sante.fr/qualiscope

Échelles qualité ESSMS
Attribution des classes A à D

2 dimensions sont utilisées

Moyenne générale des objectifs repondérée* (sur 100)

Taux d'atteinte des critères impératifs (en %)

	< 50	≥ 50 et < 67	≥ 67 et < 90	≥ 90 et < 100	100
≥ 90					A
≥ 80 et < 90				B	
≥ 66,67 et < 80					
≥ 50 et < 66,67			C		
≥ 33,33 et < 50					
< 33,33	D				

Calcul de la moyenne générale des objectifs (repondérée)

- Revient à calculer la moyenne des cotations des critères (avec pondération*)
- Puis à convertir la note obtenue en %

*L'objectif 3.10 "L'ESSMS définit et déploie sa démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques" **est surpondérée pour représenter 10% de la moyenne générale.**

Calcul du taux d'atteinte des critères impératifs

- Nombre de critères impératifs avec score = 4 / nombre de critères impératifs applicables
- Tous les ESSMS ne sont pas concernés par tous les critères impératifs (entre 16 et 18)
- Le % permet de prendre en compte cette variation

Ce document a été conçu par Elodie Goyer, Ingénieure Qualité- Gestion des risques.
Consultante et formatrice indépendante pour le secteur sanitaire & ESSMS (Société Audit&Vous).